

creusé et travaillé en coupe, d'un demi pied de hauteur et d'un doigt d'épaisseur, rempli de perles très rondes et toutes du poids d'une demi-drachme. Secondement en une peau de serpent qui avait des écailles grandes comme une pièce ordinaire de monnaie d'or, et dont la propriété était de préserver de maladie ceux qui couchaient dessus. Troisièmement en cinquante mille drachmes de bois d'aloès le plus exquis avec trente grains de camphre de la grosseur d'une pistache ; et enfin tout cela était accompagné d'une esclave d'une beauté ravissante, et dont les habillements étaient couverts de pierreries. »

Le calife répond naturellement à ces politesses.

« Le calife envoyait un lit complet de drap d'or estimé mille sequins ; cinquante robes d'une très riche étoffe ; cent autres de toile blanche, la plus fine du Caire, de Cufa et d'Alexandrie ; un autre lit cramoisi et un autre encore d'une autre façon ; un vase d'agate plus large que profond, épais d'un doigt et ouvert d'un demi-pied, dont le fond représentait en bas relief un homme un genouil en terre qui tenait un arc avec une flèche, prêt à tirer contre un lion. Il lui envoyait enfin une riche table que l'on croyait par tradition venir du grand Salomon. La lettre du Calife était conçue en ces termes :

« Salut au nom du souverain guide du droit chemin, au puissant et heureux sultan de Serendip, de la part d'Abdallah Haroun Alraschid, que Dieu a placé dans le lieu d'honneur après ses ancêtres d'heureuse mémoire.

« Nous avons reçu votre lettre avec joie et nous vous envoyons celle-ci émanée du conseil de notre porte, le jardin des esprits supérieurs. Nous espérons qu'en jetant les yeux dessus vous connaîtrez notre bonne intention et que vous l'aurez pour agréable. Adieu ! »

TEXTE DE M. ZÉKI.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

« De Rahma roi de l'Inde ; chef suprême des grands de la noblesse ; maître de la Maison d'Or aux angles de corindon, couverte de tapis de perles ; dont le château en agalloche (aloès) tendre comme la cire, répand ses parfums dix parasanges à la ronde ; dont les trésors renferment mille couronnes en pierres précieuses, héritage de mille ancêtres qui ont disparu ; pour lequel le peuple se prosterne devant le grand Boudha qui pèse un million de miskal (grammes 4.414) d'or rouge et qui est orné de mille pièces de corindon rouge et de perles blanches ; dont le char, quand il y paraît aux jours de bonheur, la couronne en tête, est entouré de mille autres chars, sur chacun desquels flotte un drapeau brodé de perles, qui couvre mille cavaliers vêtus de soie et d'or ; dont la nourriture est servie dans des assiettes de métal précieux, posées sur des tables de perles rangées ; qui rougirait devant Dieu de trahir les intérêts des sujets qu'il lui a confiés et sur lesquels il lui a donné pouvoir et autorité.

« A Abdallah El Mamoun, Seigneur suprême et glorieux des habitants de son empire.

« Nous n'ignorons point, ô frère, que ces titres glorieux et magnifiques dont nous nous sommes prévalus ne nous empêcheront point de perdre un jour notre grandeur et notre magnificence. Il eût été préférable de mentionner d'abord le nom de Dieu ; mais ce nom est trop vénérable pour que nous osions nous en servir hors du temps de la prière.

« Tes nouvelles sont parvenues jusqu'à nous ; elles nous ont appris que tu as pour les lettres une sollicitude qui n'a jamais existé chez tes pareils. Nous partageons l'amour et le culte que tu entretiens pour les sciences.

« Pour entrer en correspondance nous t'expédions la présente lettre. Nous espérons en recueillir des fruits heureux. Nous l'avons intitulée : *La Pureté des Intelligences*. La lecture de cette lettre te prouvera la justesse du titre que nous lui avons donné. Nous t'envoyons un cadeau qui nous paraît précieux ; cependant, il sera toujours au-dessous de ta dignité. Nous te prions, ô frère, d'excuser généreusement ton frère qui ne pouvait mieux agir.

« Le présent, d'après le manuscrit, comprenait :

« Une coupe de corindon rouge mesurant un empan à l'orifice ; elle était de l'épaisseur d'un doigt et contenait 200 perles d'un miskal l'une.

« Un tapis. C'était la peau d'un serpent (boa) de la vallée de Zirah, qui avale un éléphant ; cette peau était rayée de cercles noirs, de la grandeur d'un dirhem ; au milieu de ces cercles il y avait des points blancs... (1) Cette peau avait la vertu de préserver de la phthisie celui qui s'asseyait dessus. Le phthisique qui s'en servait pendant sept jours en était guéri.

« Trois tapis de prière brodés, faits de la peau d'un oiseau nommé *Salamandre*. Le feu n'avait pas de prise sur eux. Leur pourtour était orné de perles et de corindon rouge.

« Deux cent mille miskals d'agalloche indien, tendre jusqu'à recevoir la moindre empreinte. 33,000 mines (= 260 dirhems) de camphre, en morceaux plus gros qu'une perle et aussi gros que la pistache.

« Enfin, une belle esclave du Sind (pays arrosé par l'Indus) ; sa taille mesurait 5 coudées ; ses cheveux étaient faits en quatre tresses ; elle en laissait traîner deux qui arrivaient jusqu'à terre, et relevait les deux autres en couronne sur la tête : ses paupières avaient des cils longs d'un doigt qui descendaient jusqu'au milieu de la joue. Ses dents étaient d'une blancheur éclatante ; on aurait dit un éclair, entre les deux lèvres. Elle avait deux beaux seins au-dessous desquels sa chair blanche retombait en huit replis.

« La lettre était écrite sur l'écorce intérieure d'un arbre qu'on appelle *pendanus*, d'une couleur crème, et de qualité supérieure au papier. Les caractères étaient en arménium (*tapis lazuli*), les ombres étaient dorées.

« Voici la réponse d'El Ma'moun :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

« D'Abdallah El Ma'moun, Imam, Prince des Croyants à qui Dieu a

(1) Ici et plus loin il y a quelques termes que M. Zéki n'a pas pu traduire ; nous n'avons pas été plus heureux que lui dans les recherches que nous avons faites dans les dictionnaires dont nous disposons.

accordé les honneurs du Khalifat, grâce à son cousin le Prophète, l'Envoyé, et grâce à sa croyance au Livre Révélé.

« A Rahma, roi de l'Inde et chef des grands de la noblesse, ses sujets.

» Salut à toi.

» Je rends grâce à Dieu unique et le prie d'adresser ses bénédictions à Mahomet, son serviteur et prophète.

» J'ai reçu ta lettre et j'ai été enchanté du bonheur dont tu jouis.

» J'ai accueilli tes présents avec l'honneur qu'ils méritent. L'initiative que tu as prise, te donne droit à ma reconnaissance et à mes remerciements.

» La tradition veut que nous n'allions pas au-devant de ceux qui ne professent pas notre religion ; sans cela nous ne nous serions pas laissés devancer en courtoisie. Cette excuse que nous te présentons est déjà une première avance de notre part et tu en es digne.

» Nous te faisons présent d'abord de notre amitié pour toi. C'est le plus beau cadeau auquel on puisse aspirer.

» La lettre que nous t'adressons est appelée : *Registre des cœurs et jardin des fleurs de l'esprit*. En lisant cette lettre tu te convaincras de la justesse de cette appellation et tu seras édifié sur le but que nous nous proposons.

» Nous avons joint à cette lettre quelques objets à titre de présent, que nous estimons bien inférieur à ce qu'il eût fallu t'adresser. Entre souverains les cadeaux ne peuvent être proportionnés à la majesté des parties, leurs trésors n'y suffiraient pas. Les présents qu'ils se font n'ont pour but que de montrer leur bonne volonté et leurs bonnes intentions. Puisse le ciel nous conduire dans le meilleur chemin.

» Le présent comprenait un cavalier et sa monture ainsi que les différentes pièces de son armure en cornaline. D'autres disent en ambre gris de Chihir.

» Une table d'onyx à fond blanc avec des stries noires, rouges et vertes ; elle mesurait 3 empan et était de l'épaisseur de deux doigts ; les pieds de cette table étaient d'or massif.

» Cinq costumes complets et cent robes de diverses étoffes ; des étoffes précieuses d'Egypte, soies de Souss, broderies de l'Yémen et d'Alexandrie... du Khorassan, brocart de Khesrawan, des tapis de Singard. Cent tapis de soie avec leurs coussins, le tout en soie de Souss.

» Une coupe de verre épaisse comme le doigt, mesurant à l'orifice un empan et demi. Dans cette coupe était placé un objet d'art représentant un lion assis et un homme agenouillé l'ajustant d'une flèche.

» Ce groupe, ainsi que les deux premiers cadeaux, faisaient partie des trésors enlevés à Merwan fils de Mohammed, l'Ommiade.

» La lettre était écrite sur un parchemin à deux faces. »

VICTOR CHAUVIN.

Professeur à l'Université de Liège.



La course des œufs de la Quasimodo

A THY-LE-SAUDUIN (canton de Philippeville).

Jadis, l'Entre-Sambre-et-Meuse était peut-être la partie du pays la plus riche en coutumes bizarres et naïves. Malgré les ravages incessants de ce grand destructeur qui s'appelle le Temps, nous en retrouvons encore de nos jours quelques vestiges. Tel est le cas pour le *couradje des œufs* de Thy-le-Bauduin.

Voici en quoi consistait cette coutume immémoriale : La matinée du dimanche de la Quasimodo, les Chefs de jeunesse, munis de grands paniers, faisaient le tour du village pour recueillir des œufs. Ils se rendaient d'abord au moulin où ils en recevaient un quarteron ; certains fermiers leur en donnaient autant ; d'autres se contentaient de la moitié ; le moins qu'ils recevaient dans les maisons particulières c'était deux ou trois œufs. Quand la tournée était finie, ils se trouvaient ainsi en possession de trois ou quatre paniers remplis d'œufs.

Dès la sortie des vêpres, les deux côtés longitudinaux de la place étaient envahis par une foule de curieux venus de toutes les communes environnantes : Lanefte, Hanzinne, Hanzinelle, Morialmé, Somzé, etc. L'allée centrale était réservée pour la course. Un des Chefs de jeunesse plaçait sur le sol, en ligne droite, une cinquantaine d'œufs qu'au moyen d'une perche, il espaçait les uns des autres de cinq mètres. Cela fait, il se tenait à un bout de la rangée tandis que le second Chef allait prendre place à l'autre bout. Une jeune fille partait du point où se trouvait le premier Chef, enlevait le premier œuf placé à terre et courait le déposer dans le panier tenu par le second Chef à l'autre extrémité de la place ; elle devait ensuite revenir à son point de départ, le tout, bien entendu, en évitant les œufs parsemés sur sa route.

Une seconde coureuse procédait de même avec le deuxième œuf. La même chose se renouvelait autant de fois qu'il y avait d'œufs à enlever. Dans les intervalles, la musique se faisait entendre.

Pour écarter le monde qui aurait pu envahir l'allée centrale, les coureuses étaient munies d'une verge, et elles savaient s'en servir à l'occasion.

Pendant que les jeunes filles couraient, deux gars devaient se rendre à un bois voisin, distant de vingt minutes environ, cueillir une branche au premier hêtre qui se trouvait le long de la route de Fraire. Ils s'efforçaient d'être revenus au point de départ, avec la branche, bien entendu, avant que leurs adversaires féminins n'eussent enlevé tous les œufs déposés à terre.

Pendant longtemps il y eut un témoin posté dans le dit bois pour éviter les fraudes. Cette précaution n'était pas inutile, car une bonne femme nous a raconté qu'elle avait soin de cueillir d'avance une branche de hêtre et de la cacher à mi-chemin.

Quand cette partie était finie, elle recommençait inversement, c'est-à-dire que c'était, cette fois, les hommes qui couraient les œufs tandis que deux femmes se rendaient au bois.

La lutte était quelquefois vive entre les représentants des deux sexes, mais la galanterie aidant, le sort était souvent favorable aux gentes demoiselles. Le groupe vainqueur disposait des œufs recueillis qui, le soir, étaient cuits et offerts gracieusement aux étrangers exclusivement. On en vendait également dans tous les cafés du village. Un bal champêtre clôturait ces réjouissances qui formaient la première fête des environs et par cela même, attiraient énormément de monde. Comme preuve, il suffira de dire qu'il y a environ trente ans, un des deux cafés qui existaient sur la place, a débité, en un seul jour, neuf grands tonneaux de bière. Il convient toutefois d'ajouter qu'à cette époque on ne faisait encore usage que de pintes jaugées.

Depuis lors, il s'est opéré bien des changements. Il y a environ quarante ans qu'on ne va plus au bois. Quelques années après, vers 1868, l'arrivée d'un nouveau curé, l'abbé Th... a porté un coup mortel à cette coutume qu'il déclarait impie, surtout à une date aussi rapprochée des fêtes de Pâques. Mais s'il faut en croire de mauvaises langues, voici ce qui a provoqué son mécontentement : Un jour, une jeune fille, en courant, fit une chute si malheureuse que les nombreux spectateurs purent voir ce qui aurait dû rester caché. Cet incident parvint aux oreilles du curé qui, dès lors, dans ses sermons, défendit carrément aux jeunes filles de l'endroit de prendre encore part aux courses sous peine de ne plus recevoir l'absolution lorsqu'elles se présenteraient au banc de la pénitence. Et, effectivement, on en cite plusieurs qui eurent le *clabo*. Cette mesure radicale ne tarda pas à produire ses effets. Le beau sexe de Thy-le-Bauduin s'abstint et les jeux perdirent naturellement tous leurs attrait. Des étrangères à la localité les remplacèrent quelques fois, mais cela ne dura guère.

Cette coutume n'a plus fait que périliter d'année en année. Actuellement, les Chefs de jeunesse se rendent encore de maison en maison pour recueillir des œufs ou de l'argent. Ce dernier sert à payer les musiciens et les autres frais. Vers dix-sept heures, on dépose sur la place, en ligne droite, une douzaine d'œufs espacés les uns des autres de deux mètres environ. Les rares amateurs — des gamins ou des toqués — courent d'un bout de la place à l'autre, munis d'une baguette pour écarter les curieux... qui n'ont garde de s'approcher. Les coureurs instigués par les Chefs de jeunesse, frappent les passants et les habitants qui se montrent sur le seuil de leur porte et vont jusqu'à leur lancer des œufs frais après la tête ! Ils en lancent même à l'intérieur des maisons lorsque les portes ne sont pas bien closes. C'est du moins ce qui a eu lieu la dernière fois. Ce gaspillage et ces mœurs de voyous ont eu le don d'exaspérer tout le monde, et bien des personnes nous ont dit qu'elles ne donneraient plus un centime, ni un œuf, pour la prochaine course. Aussi, peut-on considérer cette coutume comme disparue.

Les œufs qui échappent au gaspillage sont mangés par les Chefs de jeunesse, leur coureurs et les musiciens.

Ce mode de courses est particulier à Thy-le-Bauduin. Néanmoins dans certaines communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse on retrouve des coutumes où les œufs jouent un rôle.

C'est ainsi qu'à Ham-sur-Heure (quartier de la Station) où il n'existe que trois cafés, il est d'usage, le lundi de Pâques, de jouer aux cartes, etc., pour un quarteron ou un demi-quarteron d'œufs cuits que l'on mange en buvant force chopes. Avant 1901, on y dansait le soir et les cafetiers vendaient, pour leur journée, de soixante à septante quarterons d'œufs cuits.

D'autre part, entre Berzée et Thuillies, et dépendant du village de Rognée, se trouve un lieu dit « Péruwez » où il n'existe qu'une seule maison et une chapelle. Jadis, le lundi de Pâques, cette demeure était le rendez-vous des jeunes gens des environs qui, accompagnés de leur future, allaient danser et manger des œufs cuits. Cette ancienne coutume a disparu il y a environ trente ans.

Berzée.

JULES VANDEREUSE.



Le Folklore de la Wallonie Prussienne.

Le Dimanche des Brandons.



POUR autant qu'il s'agisse de la ville de Malmédy, le *dimègne do grand fôûr* nous ramène le souvenir d'une coutume qui n'a absolument pas d'analogie avec celle des « grands feux » à laquelle ce jour doit sa dénomination. Ce dimanche l'amant offre à sa promise *des wafes* « des gaufres » molles.

Tel qu'il se pratique aujourd'hui, cet usage est loin d'être ce qu'il fut autrefois. Bien que les sociétés de la ville se soient mises de la partie il y a une vingtaine d'années et aient tâché de faire revivre le *pwartédje du wafes* traditionnel, elles n'ont réussi qu'à lui rendre pour quelque temps une vie factice ; à la fin, elles ont dû constater la vérité de l'adage : Autres temps, autres mœurs, et abandonner l'usage complètement.

Le modernisme, néfaste surtout pour les anciennes coutumes, avait fait son œuvre. Son souffle avait passé sur notre antique cité si bien emmitouflée cependant entre d'abruptes collines. Il y avait changé les gens et les choses. En 1885 le gouvernement prussien cessant de faire la sourde oreille aux requêtes incessantes des Malmédiens qui demandaient à être reliés par un tronçon de chemin de fer à la ville voisine de Stavelot, les gratifia d'une ligne en règle et les relia à... Aix-la-Chapelle. Dès lors la ville eut bientôt fait de changer d'aspect et de mœurs, fatalement, car par ces trains lents et poussifs qui en quatre heures nous venaient de la plus proche grande ville allemande en serpentant à travers les Fagnes, nous arrivèrent des nuées de fonctionnaires, de commis-voyageurs, d'excursionnistes et avec eux un esprit nouveau qui donna le coup de grâce, comme à tant d'autres choses, à cet us du dimanche des Brandons que précisément alors les sociétés tâchaient de sauver.

Quant à dire l'année même approximative où une première fois le peuple le laissa choir, qui le pourrait ? Y a-t-il quarante ans ou y en a-t-il cinquante ?

Elles ne s'en vont pas subitement, en coup de vent, ces mœurs enracinées depuis des générations dans la vie des peuples, mais, au contraire, elles semblent se transformer et s'éteindre lentement, au fur et à mesure qu'évolue le milieu où elles ont vécu.

Ainsi en fut-il pour cet usage du don des gaufres. D'année en année il perdit de son originalité et petit à petit tomba dans la semi-désuétude où il est maintenant, à mesure que disparaissaient les maisonnettes aux façades en saillie, blanchies à la chaux, sur lesquelles se dessinait en brun la vieille charpente ; alors que s'éteignaient les lourds réverbères à l'huile, suspendus à de longues chaînes qui traversaient les rues d'un vis-à-vis à l'autre ; et à mesure que mourait brin par brin, pour ne plus renaître, l'herbe qui autrefois poussait dru, arrosée par de limpides ruisseaux, entre les pierres disjointes du pavé raboteux.

En effet, ce n'est qu'avec une telle mise en scène qu'on peut évoquer le souvenir d'un cortège, d'aspect archaïque, composé de jeunes gens en sarrau bleu bien empesé, tenant chacun à la main le *djolt bâdon* (joli bâton) — longue baguette de coudrier dont la pelure était enlevée tout à fait ou ne l'était qu'en partie et en spirale — de ce cortège qui, dans l'après-midi du dimanche des Brandons, se promenait le long des rues.

Précédé d'un corps de musique composé de quatre ou cinq ménétriers et de quelques gamins enrubanés et coiffés d'un bonnet carnavalesque, qui portaient dans des hottes des petits paquets de gaufres molles, proprement enveloppés de papier blanc et noués de lanières bleues ou vertes, la bande joyeuse de la Jeunesse faisait le tour de la ville et s'arrêtait devant la demeure de chaque jeune fille qui, au carnaval, avait eu l'heur d'enflammer l'un ou l'autre des participants. Alors, tandis que la musique donnait une sérénade à l'élue, rarement prévenue, l'« ancien » — *tu mësse djône home* — enlevait à l'un des porteurs un ou deux petits paquets et allait les remettre à la rougissante belle en lui disant : « *Les compliments du vosse galant djône djins.* »

Mais où sont les neiges d'antan ? Maintenant on ne porte plus les gaufres, on les envoie sans tambour ni trompette.

Si la ville a laissé s'éteindre la vieille coutume des gaufres, il n'en est pas encore ainsi de nos villages pour leurs feux et si, le soir

de Quadragésime, nous nous trouvons attardés par hasard dans les campagnes, nous verrons bientôt s'allumer toutes les hauteurs de lueurs d'incendie.

Ce sont les « Grands-feux ».

A la campagne les usages ont la vie plus dure; et presque tous les villages de la Wallonie prussienne pratiquent encore dans les formes reçues celui du *grand fouar*. A Weismes même, ce village ultra-éclairé, où la jeunesse se targue de parler allemand, et qui a abandonné le Grand-feu aux enfants, les vieux gardent encore le meilleur souvenir des réjouissances auxquelles cet us donnait lieu de leur temps, et ils se plaisent à en conter les menus détails.

En dehors de la fête patronale, c'était la plus belle soirée de l'année que celle du dimanche des Brandons. Quand, dressé dans un champ élevé, le bûcher s'enflammait avec, au milieu, juchée sur une perche, une poupée de paille dont la signification depuis long-

temps est oubliée, les anciens, en consultant le vent, pronostiquaient une bonne ou une mauvaise année : car c'est du côté qu'il souffle pendant le temps que brûle le feu, qu'il soufflera pendant les trois quarts de l'année. Les jeunes gens commençaient à chanter, à gambader et à danser autour du feu avec les jeunes filles présentes, aux sons d'une musique qui, le bûcher éteint, devait les conduire à quelque cabaret où ils se payeraient des danses jusqu'à l'aurore. Ainsi savait-on à Weismes joindre l'agréable à l'utile. Nous disons « l'utile », car ce feu n'était

pas seulement l'occasion d'un divertissement : il constituait une nécessité : si on ne l'eût pas fait, le bon Dieu s'en fût chargé aussi bien qu'à Malmédy saint Martin son *éveûye* (1).

A Bernister où chaque année encore le *grand fouar* fait la joie de tous, c'est le jeune homme qui, pendant l'année, s'est marié le dernier, qui doit dresser le bûcher avec des fagots et des gerbes de paille recueillis par la « Jeunesse » — avec des genévriers abattus dans la lande pour faire beaucoup de *broûre* (de fumée) — et que les Vieux ont amenés sur leurs tombereaux. C'est le Jeune marié encore qui, avec sa dame, commence la ronde autour du feu allumé, en dansant la *maktote*. La croyance est la même qu'à Weismes, mais les pronostics sont plus nombreux.

(1) Voir notre article sur les *éveûyes du Saint Martin*, dans WALLONIA, t. VII (1899), p. 5.



S'i-n-a brâv'mint des steûles i n'âret brâv'mint des tassés. — Si n'a pô du steûles, i-n-âret pô d' tassés. — S'il y a beaucoup d'étoiles, il y aura beaucoup de tas (de gerbes) S'il y a peu des unes, il y aura peu des autres. Que le ciel soit couvert et que le vent vienne du nord, la récolte sera mauvaise; mais qu'il souffle du midi, elle sera sauvée.

Les gens de Sourbrodt autrefois, me dit ma grand'mère, M^{me} El. Pietkin, avant d'allumer le bûcher, faisaient le tour du champ, une gerbe de paille flamboyante à la main et disaient : *Allumez, Allumez ! Longuès pâtes et bîn gurnées !* « Longs épis et bien grenés. »

Cette cérémonie est aujourd'hui oubliée, et le Grand-feu de Carême est lui-même bien près, à Sourbrodt, de tomber en désuétude...

HENRI BRAGARD,

Président du « Club Wallon », Malmédy.



Documents et Notices

La Pie contre les moustiques. — M. François COLLETTE, d'Erezée, nous écrit qu'entrant par hasard dans l'étable d'une ferme de Lamante, commune de Mormont, il aperçut, pendue à une poutre, une pie tuée. Etonné, il demanda au propriétaire le motif de ce fait, et on lui répondit : c'est une pie tuée *al deure leune* (à la dure lune) du mois de mars ; pendue là, elle empêche les « mouches » de pénétrer dans l'étable et de venir agacer le bétail.

Et dans sa crédulité, le paysan ajoutait : « Grâce à elle, jamais aucune mouche n'entre, aussitôt qu'il en arrive une à la porte, elle s'en va. »

Ordinairement, la pie tuée, pendue à la poutre, et plus souvent clouée par les ailes à la porte des granges et des étables, est sensée écarter les animaux de cette espèce ; on cloue dans le même but les hiboux et chouettes, auxquels le peuple attribue aussi toutes sortes de méfaits. L'animal supplicié sert d'exemple aux autres. En vertu du même raisonnement, lorsqu'on veut écarter les chenilles des semences, on en transperce deux en croix, d'une même brindille qu'on plante ensuite dans le champ, garnie des animaux suppliciés, et parfois on répète le fait aux quatre coins du champ.

On se dit que les animaux raisonnent comme les hommes, et, en vertu de la vieille théorie morale qui justifie aux yeux de maint législateur l'assassinat juridique des criminels, on se dit que les animaux, se rendant compte par l'exemple du sort qui les menace, s'écarteront des endroits où leur vie est en danger.

Pour la pie, le hibou, la chouette, le cas se compliquait de la croyance que les sorcières prennent de préférence la forme de ces oiseaux, comme du chat et du crapaud, afin de pouvoir s'approcher des maisons et y pénétrer sans être reconnues. L'exemple de l'oiseau sinistre était donc destiné, non seulement à ses semblables, mais aussi et surtout aux sorcières.

Aujourd'hui les gens qui ne croient plus aux sorcières, continuent eux-mêmes à pratiquer le vieil usage. L'acte matériel reste naturel et spontané, en vertu de la tradition. L'explication seule a changé. Mais tandis qu'autrefois elle s'appuyait sur des faits consciencieusement raisonnés, elle repose à présent sur une idée... en l'air !

On peut juger sur ce simple fait qu'il est illusoire de chercher à tuer les vieilles coutumes superstitieuses. L'inanition les guette, — et le temps est un grand maître.

O. Colson.

Le carnaval à Herve en 1791. — Après la restauration autrichienne, l'état des esprits en cette ville restait encore très surexcité ; des personnes qui avaient servi dans l'armée des patriotes avaient obtenu du gouvernement impérial un pardon complet et avaient même investi des fonctions publiques ; parmi elles il faut mentionner le mayor J.-J. de Battice.

Des habitants avaient vu ces nominations de mauvais œil et se préparaient à les tourner en ridicule pendant le carnaval. Dans le but d'empêcher la réalisation de ce projet les bourgmestre et régents de Herve obtinrent une défense du gouvernement en ces termes :

« Le comte de Mercy-Argenteau,

» Très cher et bien aimé. Etant informé qu'on fait des mascarades à Herve dans lesquelles on tourne en ridicule et on insulte
» même des gens qui ont servi dans l'armée soi-disant patriotique
» parmi lesquels il s'en trouve qui ont obtenu grâce de LL. AA. RR.
» Nous vous faisons la présente afin qu'après que vous vous serez
» assuré du fait, vous donniez votre réquisitoire au conseil de Limbourg pour que l'on défende ces sortes de mascarades sous des
» peines modérées à comminer ; notre intention étant que la disposition qui suivra votre réquisitoire soit publiée et affichée à Herve
» et que vous chargiez ceux de la régence de Herve de tenir la main
» à son exécution. A tant, etc.

» De Bruxelles le 24 février 1791. » (1)

Cette dépêche était adressée au conseiller fiscal du Limbourg.

Un fait de ce genre dépeint l'état d'esprit d'une population qui trouvait l'occasion d'exercer sa verve sarcastique à l'occasion d'un divertissement.

E. M.

(1) Conseil privé, carton 789. Archives gén. du royaume, à Bruxelles.

Chronique Wallonne

Bibliographie

Les sources de l'histoire de Liège au moyen-âge, par l'abbé Sylvain BALAU. — In-4°, Bruxelles, 1903.

En 1901, la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique couronnait le mémoire qui avait été présenté, en réponse à cette question de concours : « On demande une étude critique sur les sources de l'histoire du pays de Liège au moyen-âge ». L'un des rapporteurs expliquait clairement quel devait être et quel avait été le but du mémoire : aider les travailleurs dans leurs recherches, leur épargner des études trop longues. « Il faut, disait M. KURTH, que les travailleurs trouvent les sources historiques triées, classées, appréciées à leur juste valeur et accompagnées de toutes les références critiques et bibliographiques nécessaires à un usage fructueux. »

Pendant deux ans, l'auteur, M. BALAU, consacra tous ses loisirs à la publication de son mémoire, le complétant, le mettant à jour, se tenant au courant des études qui intéressaient son sujet, et augmentant considérablement la partie de son travail consacrée au XIV^e et au XV^e siècle.

Et cet ouvrage de tout premier ordre, fruit de longues années de de recherches, de lectures et de critiques des sources, vient enfin de voir le jour, à la grande satisfaction de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire de notre pays.

Ce qui frappe tout d'abord après la lecture de ce gros volume de plus 700 pages, c'est la somme énorme de travail, de patientes recherches qu'il a exigées. Que d'œuvres originales il a fallu lire ! Que d'études belges, françaises, allemandes, il a fallu examiner à fond, critiquer de manière à se faire une opinion personnelle, comme M. BALAU a su le faire pour quelques chapitres de son œuvre !

Quelques pages d'introduction sont consacrées tout d'abord à un résumé succinct de l'histoire de l'évangélisation de nos contrées, de la fondation des premiers grands monastères de Lobbes, Stavelot, Malmédy, St-Trond, etc.

Puis commence avec le chapitre premier l'étude des sources narratives de l'histoire du pays de Liège, les diptyques d'abord, datant du VI^e et VII^e siècle, les vies de Saints du VIII^e, chaque source est soumise à une critique approfondie et juste.

L'historiographie liégeoise, d'abord pauvre pendant cette première période, se développe considérablement après les invasions normandes ; et l'auteur arrive alors au X^e siècle, époque brillante caractérisée par l'extension des études et l'essor des écoles abbatiales et collégiales, où se préparent

les hommes qui vont organiser la principauté de Liège, Notger et Wazon. Alors pendant le XI^e et XII^e siècle la littérature historique du pays devient énorme : partout des annales, des remaniements de vies de saints, des chroniques, et les écrits du plus célèbre chroniqueur du moyen-âge, Sigebert de Gembloux.

M. BALAU aborde courageusement et victorieusement l'étude des œuvres littéraires du pays de Liège jusqu'à la fin du XV^e siècle, suivant le plus possible l'ordre chronologique et un plan très clair et très pratique : après quelques lignes sur la vie et les œuvres des écrivains, le savant historien explique leur manière d'écrire, la façon dont ils ont utilisé leurs sources, fait une analyse complète de chacun d'eux et termine ses notices par une appréciation critique. Annales, chroniques, mémoires, œuvres poétiques, pamphlets, même des ouvrages inédits, tout a été lu et examiné de main de maître.

Je terminerai ce compte-rendu par un vœu qui a déjà été exprimé plus d'une fois et a été entendu, je crois : puissent les autres provinces, la Flandre, le Brabant et le Hainaut, trouver bientôt un Wattenbach de la force et de la sûreté de critique de celui de Liège !

D. Brouwers.

Camille LIÉGEAIS, Gilles de Chin, l'histoire et la légende, avec trois tableaux lithographiés. Recueil de travaux, etc., édités par l'Université de Louvain, 11^e fascicule, XXIV-169 pp. in-8°, Louvain, Peeters, 1903.

J'ai relu avec intérêt le mémoire de M. LIÉGEAIS. Je dis : relu, car sous sa première forme il fut soumis à un jury dont j'étais membre, et j'eus à l'apprécier de plus près qu'en cette place. Mon impression d'alors avait été, en somme, peu favorable. J'avais, certes, reconnu dans l'auteur un laborieux, possédant un outillage scientifique déjà considérable et plusieurs des dons sans lesquels la critique des documents n'est qu'un stupide jeu de patience. Mais le plan du travail qui nous était soumis était défectueux, l'argumentation de M. LIÉGEAIS péchait souvent contre la logique ; le philologue était en lui plutôt embryonnaire.

Cette fois, et dans le *ne varietur* d'un ouvrage imprimé, il y a davantage à louer ; le plan adopté est fort supérieur à l'ancien, et les proportions sont mieux gardées. On daigne rendre justice à DE REIFFENBERG qui publia le poème de *Gilles de Chin* et fit la première étude d'ensemble sur sa légende ; en somme, presque tous les textes avaient passé sous les yeux de cet érudit qui, pour sa date, fut un initiateur précieux. On n'exagère plus l'importance d'une foule de publications, dues à des amateurs de province et se succédant depuis le XVI^e siècle jusqu'à 1900.

Comme il convenait, c'est l'étude du poème du XIII^e siècle qui occupe la place centrale du mémoire ; encore M. LIÉGEAIS l'a-t-il resserrée et en a-t-il détaché toute la portion philologique, la réservant pour des temps meilleurs. Je le regrette, car son exposé en pâtît, et sa démonstration en est affaiblie. La question de savoir s'il y a eu deux GAUTIER, qui ont successivement chanté Gilles de Chin, ne peut guère se résoudre que par la voie

philologique, comme je le montrerai ailleurs, et la date exacte à laquelle remonte le poème ne peut se déterminer que par la même voie⁽¹⁾.

M. LIÉGEAIS suppose qu'un certain GAUTIER, dit LE CORDIER, a raconté le voyage en Palestine de Gilles de Chin; c'est de lui que procéderaient, d'une part, l'historien Gilbert de Mons qui, en quelques traits brefs mais saisissants, a fixé la physionomie, déjà à demi légendaire, de ce personnage; d'autre part, GAUTIER DE TOURNAI, qui a développé avec complaisance ce qui n'était qu'indications sommaires dans sa source et s'est inspiré, à cette fin, de la littérature courtoise du XII^e siècle. Hypothèse ingénieuse, mais en contradiction avec un passage du poème.

En effet, au vers 4227, on lit :

Ce me conta que j'en ai dit
Tels qui ces aventures vit.

Il faudrait établir : 1^o que cette mention se rapporte à GAUTIER LE CORDIER; 2^o que le second Gautier avait ses raisons pour ne point préciser ici son emprunt en désignant la personne de son prédécesseur, comme on veut qu'il l'ait fait au vers 4904. Quant à faire bon marché des analogies entre les récits de GUILLAUME DE TYR et ceux versifiés par le rimeur tournaisien, c'est à quoi je ne me résous pas aussi facilement que M. Liégeois; j'avoue, d'autre part, être moins frappé qu'il ne l'est des ressemblances littéraires qu'il note entre l'histoire d'*Yvain* et celle de son héros; l'emprunt est, en tout cas, moins littéral que ceux qui ont été faits à *Enéas*. Et que d'autres pillages s'observent ici ! Les personnages secondaires de l'œuvre, ces comtes de Loz, de Clèves, etc., ne sont pas des produits de la fantaisie de notre GAUTIER. DE REIFFENBERG fut mal inspiré en les cherchant dans l'histoire; mais on les retrouve dans la littérature courtoise du temps, chez GUILLAUME DE DÔLE, GILBERT DE MONTREUIL, etc. (V. du premier le roman de la *Rose*, vers 2377, 2595, etc.)

Mais j'insiste trop sur cette partie, d'ailleurs très étudiée, de l'œuvre de M. LIÉGEAIS. Après les plus anciennes œuvres historiques et diplomatiques, après le poème du ou des GAUTIER, il analyse les sources, moins pures encore, des temps postérieurs, JACQUES DE GUISE, surtout la *Chronique du bon chevalier messire de Chin*, qui est la mise en prose du poème, additionnée de descriptions et de mentions contemporaines, soulagée aussi de quelques détails et de quelques récits. Cette *Chronique* est du même auteur, semble-t-il, que celle nous narrant les hauts faits de Jacques de Lalaing et peut-être que l'*Histoire de Gillion de Trazegnies*. En ce cas, il faut renoncer à attribuer le *Livre des faits de Jacques de Lalaing* à ANTOINE DE LA SALE, comme l'a tenté récemment M. RAYNAUD, et c'est matière à une discussion, à laquelle ne se dérobe pas M. LIÉGEAIS. D'après

(1) Ce n'est pas le lieu, je dois le répéter, d'aborder ici ces questions de sévère technique. Mais je ne puis m'empêcher de dire : 1^o que jusqu'à preuve contraire je suspecte l'authenticité des vers 4904-13 du poème; 2^o que les arguments de M. Liégeois (p. 21), relativement aux traits caractéristiques de la langue de ce poème, ne m'ont nullement convaincu.

celui-ci, le compilateur des trois ouvrages est un anonyme qui écrivit entre 1450 et 1470 environ. Le reste du mémoire⁽¹⁾ est consacré aux écrits des quatre derniers siècles sur Gilles de Chin et sa légende. Celle-ci grandit, se déforme de plus en plus aux dépens des maigres données historiques qui nous sont conservées. Ceux qu'intéressent le dragon de Wasmes et le lumeçon de Mons trouveront d'utiles renseignements dans l'aridité de ces derniers chapitres. M. LIÉGEAIS a mis un soin louable à débrouiller plusieurs écheveaux où ses prédécesseurs avaient perdu temps et peine.

M. Wilmotte.

Alphonse BAYOT. *Le roman de Gillion de Trazegnies*, avec deux photographies (Même collection, 12^e fascicule, xxi-203 pp., 8^e). Louvain, Peeters, 1903.

Déjà il a été fait mention, dans le compte-rendu précédent, de l'œuvre qui sert de base aux recherches de M. BAYOT. Il semble établi qu'elle est du même auteur que la version *desrimée* de Gilles de Chin et remonte à 1450 environ. La classification des manuscrits de l'*Histoire de Gillion* et l'étude comparative à laquelle l'auteur la soumet donnent du crédit à cette opinion. Mais il me paraît moins assuré que cette compilation remonte à un poème octosyllabique, daté, avec une relative précision, de 1365. Déjà M. BECKER, dans le *Litteraturblatt* (1903, col. 337-8) a fait là-dessus de justes réserves. La seconde partie du mémoire de M. BAYOT, à l'inverse de ce que j'ai constaté pour celui de son condisciple, est indépendante et presque aussi importante que la première. Malheureusement l'essentiel avait déjà été dit sur ce thème du mari aux deux épouses par M. GASTON PARIS. M. BAYOT complète et précise l'étude du maître en quelques points; les rapprochements qu'il fait entre l'*Histoire* et *Eliduc* sont démonstratifs, bien qu'il attache un prix excessif à de très vagues coïncidences deci delà (voyez les n^{os} 5, 8 et suiv., 23 et suiv. qu'on retrouve dans *Ille et Galeron*, etc.); qu'il ait mentionné le délicieux conte de Barrès, c'est ce qui m'étonne un peu; mais qu'il le qualifie de « bluette », c'est l'indice d'une étrange éducation littéraire. La troisième partie est consacrée aux origines de la légende, et on voudrait qu'elle précédât la seconde, en bonne logique, sinon la première; l'intérêt en réside surtout dans l'essai ingénieux que fait l'auteur de découvrir le temps et le personnage auxquels sont dus la greffe de la légende sur l'arbre généalogique des seigneurs de Trazegnies. Le mari aux deux épouses serait Gilles, qui porta le titre de 1136 à 1162 environ. Un appendice copieux est destiné à nous convaincre de l'unité d'auteur pour les trois histoires de Jacques de Lalaing, de Gilles de Chin et de Gillion de Trazegnies. Sauf un défaut de plan et quelques affirmations risquées, le mémoire de M. BAYOT est de ceux qu'on peut louer et recommander à tous égards.

M. Wilmotte.

(1) Il y a une « deuxième partie »; mais elle ne consiste qu'en deux petits chapitres, résumant les données acquises dans la première partie; celle-ci compte 140 pp., celle-là 9 ! C'est une disproportion qui résulte du premier plan du travail, plan défectueux, je l'ai dit.

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885 par Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liège. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (Prix Delalande-Guerin) et subsidé par la « Deutsche Morgenländische Gesellschaft. » Tome VII. Les Mille et une Nuits. (Quatrième partie). — Liège, H. Vaillant-Carmanne... 1903. In-8° de 4 x 192 pages. — Prix : 6 fr.

Ne pouvant nous permettre de louer l'œuvre d'une érudition si spéciale de notre collaborateur, nous nous bornerons à dire à nos lecteurs que ce nouveau volume de la *Bibliographie arabe* contient, notamment, les voyages de Sindbad le marin avec tous les contes analogues des *Mille et une Nuits*. L'un de ces contes, Hasan de Basra ou Mazin, y figure sous deux formes, dont l'une est due probablement au compilateur que M. CHAUVIN appelle le second égyptien (p. 35). Sa conjecture semble donc de plus en plus se confirmer.

On a vu, par le titre, que, dorénavant, la Société orientale allemande (*Deutsche morgenländische Gesellschaft*) accorde son puissant appui à la publication de M. CHAUVIN.

O. C.

Médailles historiques de Belgique, par Edouard LALOIRE, archiviste aux Archives générales du Royaume. — Bruxelles, Goemaere, in-8° de 24 p.

Suite de cette intéressante publication annuelle, fondée par l'auteur en 1899 (et non en 1900 comme nous l'avions dit précédemment par erreur). La présente livraison rend compte des médailles parues en 1903 et est accompagnée de 4 planches contenant 19 médailles gravées avec le plus grand soin. La notice consacrée à chaque pièce donne non seulement la description complète de l'objet, mais aussi tous les détails propres à bien marquer l'importance de l'événement commémoré, et même des indications précises sur l'auteur et son œuvre artistique antérieure.

La médaille, qui avait d'abord été destinée à rappeler des faits historiques, des événements publics, fut plus tard utilisée pour la commémoration d'actes de la vie privée. Récemment s'est établi un nouvel usage, celui de distribuer à l'occasion de la nouvelle année des médailles frappées ou gravées tout exprès, avec l'expression des vœux traditionnels. Cet usage est encore peu répandu et il n'est pas probable qu'il détronnera jamais la coutume des petits cartons ou des lettres de félicitation. Mais il pourrait se répandre dans le monde des amateurs et c'est en vue d'en vulgariser l'idée parmi eux que l'auteur a publié une autre notice intitulée : *La Médaille-carte de nouvel an*. (Brux. Goemaere, 1904. In-8° de 8 p. et 12 grav. en 2 pl.) L'usage est d'origine allemande, et un Viennois, M. Adolphe Bachoven von Echt, en est le créateur, grâce au talent du célèbre artiste Scharff.

O. C.

MM. de Millon et Marlborough aux sièges de Liège et de Huy (1701-1703) par M. R. DE LINIÈRE. Momers, in-8°, 1904.

Cette petite plaquette de 75 pages, publiée dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LIV, est relative à l'histoire d'un cadet de la

maison de Sanson, originaire du Mans, qui pendant la guerre de la succession d'Espagne, défendit, au nom du Grand Roi, les forteresses de Liège et de Huy contre les attaques des alliés. L'auteur a utilisé les correspondances et archives de famille conservées au château de la Groirie, et pour les événements de l'histoire locale la chronique de Gossuart conservée à la Bibliothèque de l'Université de Liège. C'est là, à peu près, toutes ses sources, et cependant il faut remercier l'auteur d'avoir fait connaître quelques documents intéressant notre pays au plus haut point. Son travail est divisé en deux grandes parties : dans la première, il raconte comment M. de Millon a été nommé gouverneur de la Chartreuse, puis l'attaque et la prise d'assaut de la citadelle et enfin la capitulation de la Chartreuse. La seconde est consacrée à l'histoire du siège de Huy en 1703 et à la vaillante conduite de M. de Millon qui commandait cette forteresse, et pour ce chapitre l'auteur a utilisé et publié en grande partie la relation du siège écrite par M. de Millon lui-même. M. DE LINIÈRE termine son intéressant opuscule par quelques notes biographiques sur la famille de Sanson.

Signalons avant de finir, les beaux portraits de MM. de Millon et de Marlborough, ainsi que les plans des citadelles de Liège et de Huy annexés à ce travail, qui ajoute quelques détails curieux à l'histoire de ces villes pendant cette période (1).

D. B.

Bosquétia. — Sous ce titre, qui est le pseudonyme bien connu de l'écrivain borain récemment fêté par une manifestation dont nos lecteurs ont eu l'écho (ci-dessus t. XI, p. 234), M. OSCAR GHILAIN vient de faire paraître une jolie chanson en wallon, avec musique d'Albéric RUELLE. C'est cette œuvre qui obtint un succès si considérable lors des fêtes boraines organisées en l'honneur de M. Joseph Dufranc. Editée avec accompagnement de piano, dans le format musical ordinaire, et ornée au titre d'un dessin original de M. Aurélius RUELLE, cette chanson intéressera vivement tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire wallon, et qui aiment, en particulier, le Borinage, la verve du Borain et son caractère franc et primesautier. — (Prix : 1 franc. Chez l'auteur M. Ghilain, à Jemappes, Hainaut.)

La Biographie du Hainaut, de notre collaborateur M. Ernest MATTHIEU, a pris une extension telle que l'auteur s'est vu amené à publier deux volumes au lieu d'un seul qui avait été annoncé. Par suite, le prix de souscription a été porté à 8 francs. La huitième livraison de ce dictionnaire biographique régional vient de paraître et a été accueillie avec le succès habituel.

Ouvrages reçus. — Renée VIVIEN, *La Vénus des aveugles*, poésies. 1 vol. in-12 de 195 p. (Lemerre, Paris. Prix 3 fr. 50). — Ernest DOUDOU, *Explorations scientifiques dans les Cavernes, les Abîmes et les Trous fumants de la province de Liège*. 1 vol. petit in-8° de 342 p. ill. (Math.

(1) Mentionnons une petite erreur : Richelle, p. 8, note 2 : C'est Richelle près de Visé.

Thone, Liège. Prix 5 fr.) — Hubert KRAINS, *Le pain noir*, roman. In-18 de 244 p. (Editions du « Mercure de France ». Paris. Prix fr. 3.50). — Mad. Hélène DE ZUYLEN DE NYEVELT, *Effeuillements*, poèmes. Un vol. in-18 de 165 p. avec photograv. Couverture aquarellée de Madeleine LEMAIRE. (Paris, Lemerre. Prix 4 fr.) — J. LEITE DE VASCONCELLOS, *Ensaio ethno-graphicos*, vol. II. Petit in-8° de 390 p. (Lisbonne, antiga Casa Bertrand. Prix 600 reis). — *Aurmonaque del Marmite* pour 1904. 20^e année. Broch. in-8° de 112 p. (Malines, L. et A. Godenne. Prix 0.25). — *Panorama de la Belgique*: Bruges. Grand port-folio de luxe sur papier couché. (Bruxelles, « Touring-Club de Belgique », 11, rue des Vanniers. Prix 1 fr. 50).

Va paraître : *Histoire de l'Enseignement communal à Liège depuis 1830*, par Léopold MOTTET, instituteur. Avec préface de M. Alfred MICHA, échevin de l'Instruction publique. Un vol. in-8° de 600 p. Prix de souscription : 10 fr. S'adresser à l'auteur, 46, rue Jolivet, à Liège.

Faits divers.

LIÈGE. — Une inquiétante rumeur nous arrive. On va abattre, on a déjà abattu un certain nombre des arbres qui ornent, — qui ornaient, hélas ! — si somptueusement le bord de la Dérivation, au parc de la Boverie.

La besogne est faite, et elle est irréparable. Elle va, s'il faut en croire les on-dit, être poursuivie. Cette majestueuse colonnade feuillue, ce prestigieux décor de nature doit disparaître. Le méfait a été perpétré sournoisement, afin que les protestations se produisissent trop tard... Tout le mal sera fait avant qu'on en ait rien dit au dehors. Et pourtant, n'y a-t-il pas, quelque part, une commission chargée de veiller sur l'intégrité des sites ? En voici un, l'un des plus beaux de notre région, qui sera demain lamentable et découronné, de par l'ukase incongru de quelque bureaucrate en délire. N'y a-t-il pas là de quoi nous remplir d'indignation ?

Ils sont tombés irrémédiablement, les beaux arbres, nos amis frémis-sants, qui trouvaient moyen, eux, d'être vivants sans faire de mal à personne. Ils ont saigné leur sève sans se plaindre, ils sont morts irrévocablement. Cependant, l'intempestif Béotien — dont j'ignore d'ailleurs le nom — qui décréta leur suppression, promène, sans doute, autour de leurs cadavres sa personne victorieuse et minuscule. Il peut se frotter les mains avec une voluptueuse satisfaction : il va avoir un parc bien propre, bien « nettoyé ». Il n'est apparemment pas de ceux qui, devant le grand espace vide, auront la nostalgie des nobles troncs et des feuillées bruissantes. Il ne connaîtra pas le remords. Et pourtant, cet homme, qui est, j'en veux être sûr sans le connaître, bon père, bon époux, bon citoyen, bon garde civique, et qui ferait peut-être un détour pour ne pas écraser une mouche, n'en a pas moins commis un déplorable forfait en sacrifiant des arbres, nos arbres, nos beaux peupliers amicaux et hautains !

Ch. D.

— L'Exposition de Liège de 1905 est entrée depuis quelques mois dans une phase de réalisation définitive. Le commissaire général, M. Richard

Lamarche, et le président du comité exécutif, M. E. Digneffe, ont successivement présidé à l'installation des vingt-et-un groupes constituant la section belge. Ils comprennent dans leur comité tous les spécialistes capables d'apporter des efforts profitables à l'œuvre commune, les noms de tous ceux dont l'aide et les conseils permettront d'organiser une exposition vraiment remarquable et digne de la Belgique. Au sein de chacun de ces groupes, un travail très actif a déjà eu lieu et se poursuit régulièrement. Il en est ainsi, notamment, des diverses classes de l'Art ancien, dont les sections d'Art religieux viennent précisément de se réunir et d'arrêter d'excellentes mesures de recensement et d'organisation.

Chose digne de remarque, à chacune de ces réunions qui appellent de toutes les parties du pays un si grand nombre de personnes, on constate la présence unanime ou peu s'en faut de tous les membres, les « honoraires » comme les « actifs ».

Autre signe. Les billets de la tombola qui doit fournir la majeure partie des capitaux de la *World's fair* liégeoise s'enlèvent avec une rapidité extraordinaire. Les émissions et les tirages se succèdent de telle sorte que jamais, pour aucune Exposition, en Belgique ou ailleurs, on ne vit un pareil emballement.

— Le Théâtre royal a récemment représenté avec le plus brillant succès le gracieux ballet en deux actes *Fatalidad*, de notre concitoyen Louis-H. HILLIER, dont la musique est écrite avec verve, et délicatement orchestrée. Mise en scène avec un goût parfait, cette œuvre charmante a été conduite par l'auteur, qui a recueilli des applaudissements unanimes à plusieurs reprises. Voilà un Liégeois dont on accueille avec enthousiasme une œuvre dans sa ville natale. Le fait est à noter. Il est vrai que HILLIER avait déjà fait représenter au Pavillon de Flore une opérette, *Feu Palmyre*, dont nous avons parlé et qui a durablement tenu l'affiche. L'auteur ignore peut-être (il est en ce moment à l'étranger) que son alerte refrain : *Oh ! Palmyre...* a couru les rues ici et que les bandes carnavalesques lui ont même fait les honneurs de la parodie, sous un quatrain encore plus facétieux que l'original, et où il était question « d'Anatole » de « sa fiole » et de plusieurs autres choses...

Pierre Deltawee.

— Dans sa séance du 7 mars, le Conseil communal de Liège approuvant le beau projet de notre collaborateur, le sculpteur Joseph RULOT, a accordé un subside de 30.000 fr. pour l'érection à Liège du monument Defrecheux. On sait que le Gouvernement et la Province avaient antérieurement accordé leur appui financier à cette œuvre sous forme d'importantes subventions. Le Conseil communal a seulement réservé la question de l'emplacement, sur lequel on n'est pas encore tout à fait d'accord. *Wallonia* informera prochainement ses lecteurs sur l'œuvre de M. Rulot et sur la portée wallonne générale de ce monument. Il nous suffira pour le moment de dire que le Conseil communal avait constitué une commission spéciale chargée de le renseigner sur le projet dont il s'agit ; elle était composée de MM. Ernest Verliant, Gaston Grégoire, A. Micha et Oscar